

NOTE SUR LE *GONOLOBUS CONDURANGO*, par **M. H. BOCQUILLON**.

Gonolobus Condurango Triana (Mato perro, Tue-chien, Herbe à cancer). — Plante de la famille des Asclépiadées, tribu des Gonolobées.

HABITAT : Équateur, Cordillère des Andes, Vénézuëla, Colombie.

CARACTÈRES BOTANIQUES.

Arbrisseau à tige volubile et grimpante, à suc laiteux, de 2 à 5 centimètres de diamètre.

Feuilles larges, ayant 12 centimètres de longueur et de 8 à 10 centimètres de largeur, opposées, cuspidées ou cordées, d'un vert foncé, recouvertes à la face supérieure d'un léger duvet et à la face inférieure de poils mous et de couleur grise ; les feuilles ont un pétiole allongé, elles ont cinq nervures.

Les rameaux sont sillonnés et recouverts, ainsi que les pétioles et les pédoncules, de poils gris.

Les fleurs sont petites, en ombelles, à cinq sépales, à cinq pétales, cinq étamines et deux ovaires.

Le fruit est formé de deux follicules déhiscent ; il est long de 10 centimètres, gonflé sur le côté interne, aplati au sommet et à la base.

Les graines sont brunes, épaisses et portent une longue chevelure à une de leurs extrémités.

VARIÉTÉS. — On utilise souvent, au lieu du *Gonolobus Condurango*, les espèces suivantes :

Condurango de la Nouvelle-Grenade, provenant du *Macroscepis Trianae* DC., plante de la tribu des Cynanchées.

Condurango blanc ou Condurango de Huacahamba, provenant du *Marsdenia Condurango* Reichenbach, plante de la tribu des Marsdéniiées.

Gonolobus riparius appelé « Capitana de Mompax ».

DESCRIPTION DE LA DROGUE. — On emploie l'écorce de la tige dont l'aspect varie suivant l'âge de la plante ; plus épaisse, plus foncée et un peu fendillée lorsqu'elle est vieille, elle est moins rude et presque lisse chez les jeunes sujets. L'écorce est tantôt roulée, tantôt plate, poreuse, inodore, d'une saveur amère avec un petit arrière-goût sucré. Sa cassure, nette à l'intérieur, présente un commencement de fibres ligneuses à l'extérieur. Elle se pulvérise facilement, en laissant un peu de résidu qui est fibreux ; quand on la pulvérise, on perçoit une odeur âcre et pimentée.

La couleur de l'écorce est d'un gris verdâtre; couverte d'excroissances verruqueuses, elle laisse découler, quand on l'incise, un liquide visqueux, d'une odeur balsamique semblable à celle du Copahu, d'une saveur aromatique et amère, et qui durcit en se conservant en une résine jaune. La couleur intérieure de l'écorce est blanc grisâtre; l'épaisseur de la drogue est de 1/2 à 2 centimètres. Le bois est contourné, cassant, de couleur tantôt blanche, tantôt jaune, ce qui a fait distinguer deux variétés, *Condurango blanco*, *Condurango amarillo*, suivant l'exposition au soleil ou à l'ombre; mais, quelle que soit la nature du bois, l'écorce reste la même.

Enfin, à cause des fibres que l'on rencontre dans l'écorce, un morceau qu'on brise en l'examinant reste attaché à celui qu'on a séparé par quelques fibres qui relient les deux morceaux.

SPÉCIMENS DIVERS. — Bien qu'originaires de la même plante, les Indiens désignent de divers noms des spécimens d'aspect varié, ce sont : *Condurango blanco*, *amarillo*, *de paloma*, *de tumbo chico*, *de tumbo grande*, *de plantano*, *cascarilla*, *saragosa*.

FLORAISON. — La floraison s'opère dans les mois d'août et de septembre; celle des variétés a lieu dans le mois de mai.

Étude anatomique du Condurango de Loxa.

RACINE. — La racine est limitée extérieurement par un suber, dont les cellules brunâtres et tubulaires sont tassées fortement. Le parenchyme cortical, allongé dans le sens tangentiel, renferme de nombreux cristaux d'oxalate de chaux. Le liber est mou, représenté par de petites cellules polygonales dont les plus internes sont en file avec du bois secondaire qui est dur. Ce bois, formé de fibres ligneuses et de vaisseaux, est sillonné de rayons médullaires. Le bois se retrouve au centre sous forme de quelques vaisseaux.

TIGE. — La tige est fistuleuse. Sa coupe transversale présente un épiderme recouvert d'une cuticule jaunâtre. Le parenchyme cortical renferme de la chlorophylle; il est limité intérieurement par un endoderme dont les cellules viennent s'adosser au péricycle qui, en quelques endroits, est formé d'arcs fibreux. Le liber est mou, ses dernières cellules sont en files avec les cellules du bois secondaire formé de fibres ligneuses massées autour des vaisseaux, qui sont plus nombreux dans la partie profonde que dans la partie extérieure. Le bois primaire est représenté par des trachées en file et par du parenchyme ligneux. La moelle est résorbée, il n'en reste plus que quelques cellules voisines du bois primaire.

ÉCORCE. — L'écorce comprend : un suber dont les cellules sont tubu-

lares, au-dessous s'étendent quelques assises de collenchyme ; puis un parenchyme renfermant de nombreux cristaux d'oxalate de chaux et des petits paquets de fibres d'un blanc nacré à canal ponctiforme. Le tissu libérien est parcouru par des amas de cellules pierreuses montrant des canalicules et des stries d'hydratation. Les rayons médullaires qui courent dans ce tissu sont à trois rangées de cellules légèrement étirées dans le sens du rayon. Le tissu libérien situé au-dessous de ces cellules pierreuses est formé de petites cellules à parois fort minces et celluloseuses, qui s'étendent en files rayonnantes, les cristaux y sont fort nombreux.

Là s'arrête cette écorce qui ne comprend en nulle place aucun vestige du bois qui s'étendait en dessous.

L'échantillon que je présente à la Société provient de M. Payéze, pharmacien à Guayaquil (Équateur), qui en a fait prendre un échantillon dans la Cordillère des Andes, près de Loxa.

M. Bocquillon présente à la Société, à l'appui de son travail, divers échantillons et préparations.

M. Danguy, vice-secrétaire, donne lecture de la communication suivante :

INTERPRÉTATION DES PARTIES GERMINATIVES
DU TRAPA NATANS, DE QUELQUES GUTTIFÈRES ET DES NELUMBIUM ;
par **M. D. CLOS**.

I. TRAPA NATANS. — Le singulier mode de germination de cette plante a été suivi et figuré par plusieurs auteurs, Lamarck, Schkuhr et, avec plus de soin en 1810, par de Mirbel (in *Annal. du Muséum*, XVI, p. 447, t. 19), puis par de Candolle (*Organogr. végét.*, II, 107, pl. 55), par Gaudichaud (*Recherch. sur l'organogr.*, pl. V, f. 11 et 12), et enfin par Barnéoud (in *Annal. sc. nat.*, Bot. 3^e sér. IX, 222, pl. 12-15). J'ai pu vérifier, sur des pieds en voie de développement, l'exactitude des figures données par les quatre derniers botanistes.

D'un corps indivis ovoïde-cordiforme renfermé dans la graine immergée, et tenu jusqu'ici pour cotylédon, s'élève verticalement, à la germination, un axe cylindrique atténué en pointe au sommet, émettant latéralement une petite écaille, verte comme lui, bidentée, carénée et à l'aisselle de laquelle se montrent successivement un, deux et jusqu'à trois, ou parfois même cinq bourgeons, rudiments d'autant de rameaux destinés à se détacher. Cette écaille représente, aux yeux des observa-